

12^e Congrès des Sciences du Pacifique - Canberra 1971
Section B : L'Homme dans le Pacifique
Symposium B 2.1 - Demographic background and Population Dynamics

L'évolution démographique récente
et ses implications socio-économiques
en Polynésie Française
(communication au Congrès)

-i-i-

par Claude ROBINEAU
Docteur es-Sciences économiques
Directeur de Recherches à l'ORSTOM

Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer
Centre ORSTOM de PAPEETE
A O U T 1971

- 9 NOV 1973
O. R. S. T. O. M.
Collection de Référence
n° B6395 Eco.

L'objet de cet article est d'apporter au présent symposium les données concernant les implications socio-économiques de l'évolution démographique récente de la Polynésie française. En ce qui concerne l'évolution démographique antérieure, on voudra bien se reporter au travail du Dr. Norma Mac-Arthur : Island Populations of the Pacific (1) dans sa partie qui concerne la Polynésie française.

Il ne semble pas que l'opinion publique de la Polynésie française ait nettement pris conscience des redoutables problèmes que pose, à terme, la renaissance démographique amorcée depuis quatre vingt ans. Nous pensons que c'est parce que la partie la plus éclairée de cette opinion demeure traumatisée par la chute démographique du siècle passé et le dépeuplement de l'intérieur des îles qui en est résulté et dont l'absence de tout habitat dans le centre de Tahiti demeure l'exemple le plus manifeste. C'est également en raison des expériences atomiques actuelles et des risques supposés qu'elles suggèrent que les problèmes de la croissance démographique accélérée demeurent dans l'ombre.

Cet article est une tentative pour répondre aux questions que soulève l'actuelle croissance de la population : quelle croissance économique connaît la Polynésie française en regard de la remontée démographique ? ; quels mécanismes d'adaptation peuvent actuellement corriger cette poussée ? ; comment le phénomène d'urbanisation vient-il s'insérer dans cette évolution ?

Croissance démographique et croissance économique.

La notion classique de l'équilibre population-ressource a pour principal défaut son caractère statique. Aussi, une vision dynamique semble-t-elle préférable.

Au point de vue de la croissance démographique, je me limiterai aux trois dernières évaluations : recensements de 1956 et 1962 et dénombrement de 1967 du fait que le travail du Dr. Mac Arthur couvre la période allant jusqu'au recensement de 1956 (tableau 1 et figure 1).

POPULATION

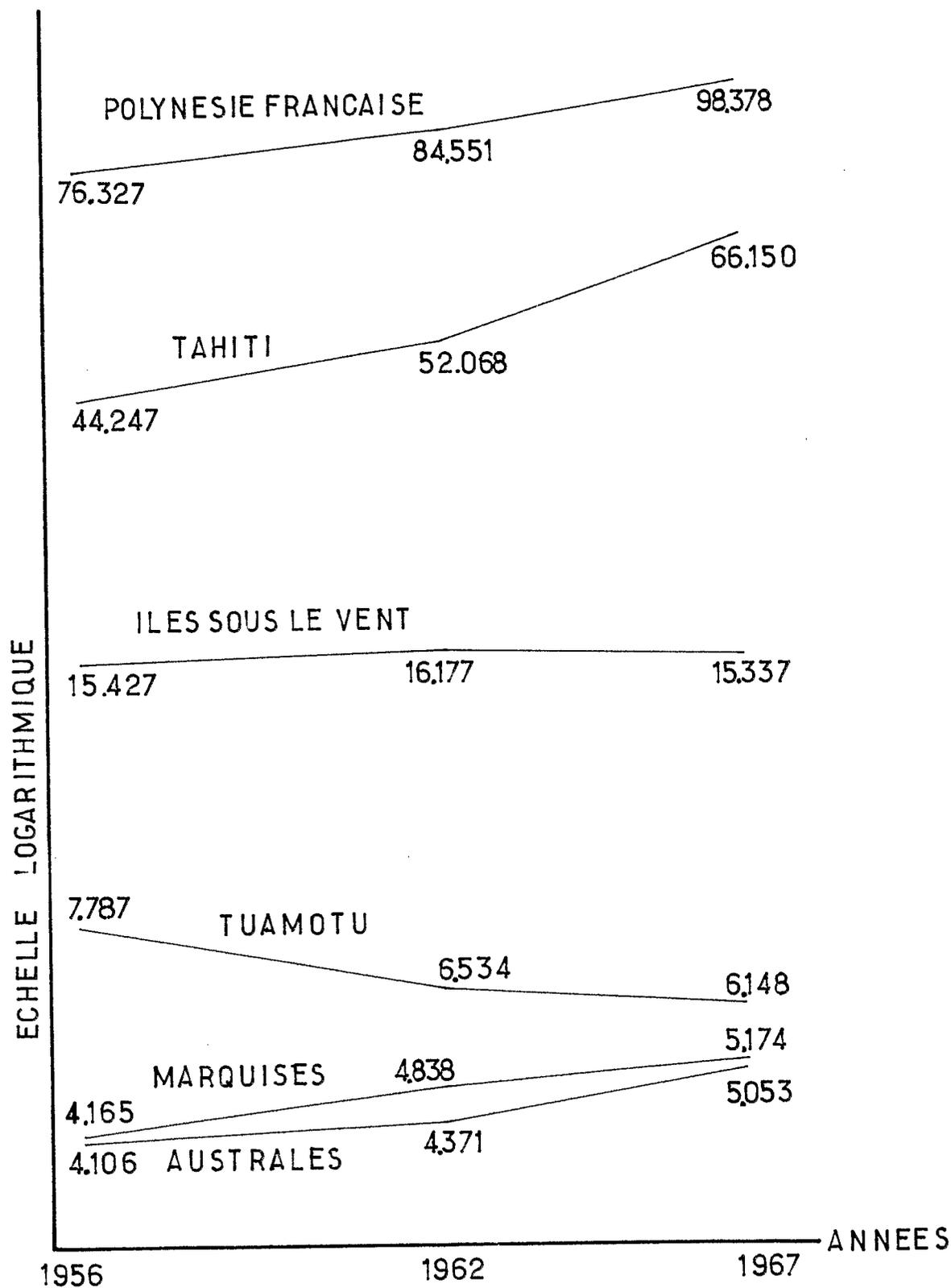


FIG.1_POPULATION DE LA POLYNESIE FRANCAISE

Tableau 1 - Population de Polynésie Française

	P O P U L A T I O N			Taux annuel de croissance (pour mille)		
	1956	1962	1967	46-56	56-62	62-67
Tahiti	38 140	45 430	61 519	43	28	71
Moorea	3 596	4 147	4 370	22	24	11
Maiso	183	218	206			
Makatea	2 328	2 273	55	- 7	- 4	-195
- Iles du Vent	44 247	52 068	66 150	40	28	54
- Iles sous-le-Vent	15 427	16 177	15 337	24	8	- 10
- Iles Marquises	4 165	4 838	5 174	40	26	14
- Iles Australes	4 106	4 371	5 055	50	11	31
- Archipel Tuamotus	7 787	6 534	6 148	25	- 28	- 12
- Iles Gambier	595	563	516			
TOTAL Polynésie française	76 327	84 551	98 378	31	18	33

Sur ce tableau, j'ai repris la classification de ses propres tableaux (tableau 56 notamment p. 320) afin de faciliter la comparaison et j'y ai ajouté les calculs de taux d'accroissement de l'INSEE (2). Ce calcul fait apparaître d'assez fortes variations qui font supposer une imperfection des recensements. A propos de l'accroissement entre 1956 et 1962, la critique en a été faite par le géographe J. Fages dans le Journal de la Société des Océanistes, Paris, 1966, N° 24 dans le cadre de ses recherches au Centre ORSTOM de Papeete (3). Fages a conclu à un accroissement annuel moyen supérieur à 3 % pour cette période. En ce qui concerne 1967 et à la différence des recensements de 1956 et de 1962, il s'agit non pas d'une opération effectuée par l'Institut National mais d'un dénombrement des autorités locales (4) qui s'est révélé porteur de graves imperfections. Fages en a effectué la critique à propos de l'étude qu'il en a faite aux îles sous-le-Vent (5). En se basant sur le chiffre de 1962 et en lui appliquant d'une part le taux d'accroissement naturel calculé pour 1962-1967 à partir de l'état-civil, d'autre part le solde des entrées et sorties du Territoire pour la même période, on arrivait à plus de 110 000 (6).

Depuis, nous disposons du recensement effectué par l'INSEE en 1971 et d'une brève étude sur la dynamique de la population effectuée par cet organisme (7);

la population de la Polynésie française est de 119 168 habitants en 1971 et son taux d'accroissement est de 3,32 % par an, ce qui "aboutit à un doublement de la population en environ 21 ans" (8). Sur la base de ces données la population atteindrait le chiffre de 191 000 habitants en 1987 (9).

La figure 2 compare l'évolution démographique de quelques territoires polynésiens.

Quels ont été les mouvements migratoires qui ont modifié les chiffres récents de population ? Un courant polynésien sur Nouméa, fort durant la période 1951-1956 et qui semble s'être arrêté à peu près complètement dans les années 1962-1963 ; le rapatriement aux îles Cook de la main-d'oeuvre originaire de ces îles après la fermeture définitive de l'exploitation des phosphates de Makatea ; un courant de sens inverse de Français venus séjourner temporairement à Tahiti à partir de l'installation de la Base nucléaire ; enfin, post-1967 et surtout depuis 1969 et le ralentissement des effets économiques du Centre nucléaire, un fort courant polynésien sur Nouméa que l'on est en train de chiffrer (étude de J. Fages à Nouméa en cours de dépouillement).

Pour l'avenir du Territoire, c'est le taux naturel d'accroissement qui importe. Lorsque l'on parle d'un doublement de la population en 21 ans environ sur la base d'un taux de 3,32 % par an, il convient de souligner quelques faits d'histoire démographique qui peuvent légèrement modifier cette éventualité. La faiblesse du taux de mortalité vient de ce que nous avons affaire à une population jeune du fait que l'épidémie de grippe espagnole de 1918 a tué prématurément beaucoup d'adultes (10). Egalement l'afflux (provisoire) de résidents européens consécutif à l'installation de la Base nucléaire a pour effet d'accroître le caractère jeune de la population.

Les différences d'accroissement entre les archipels traduit les effets différents de l'exode rural : les taux des îles sous-le-Vent et des Tuamotu-Gambier sont bas parce que beaucoup de jeunes sont déjà partis. Peut-être doit-on tenir compte, pour les archipels les plus éloignés (Australes, Marquises), d'une plus grande imperfection des enregistrements de l'état-civil. Egalement, peuvent jouer d'autres facteurs : l'absence de population européenne, la natalité des polynésiens étant plus forte que celle des européens ; un plus grand effet de l'épidémie de 1918 à cause de la faiblesse plus grande de l'équipement médical aux Australes et aux Marquises ; pour les Marquises, le fait que la reprise démographique a eu lieu avec 20 à 30 ans de retard sur le reste de la Polynésie orientale.

POPULATION (10³)

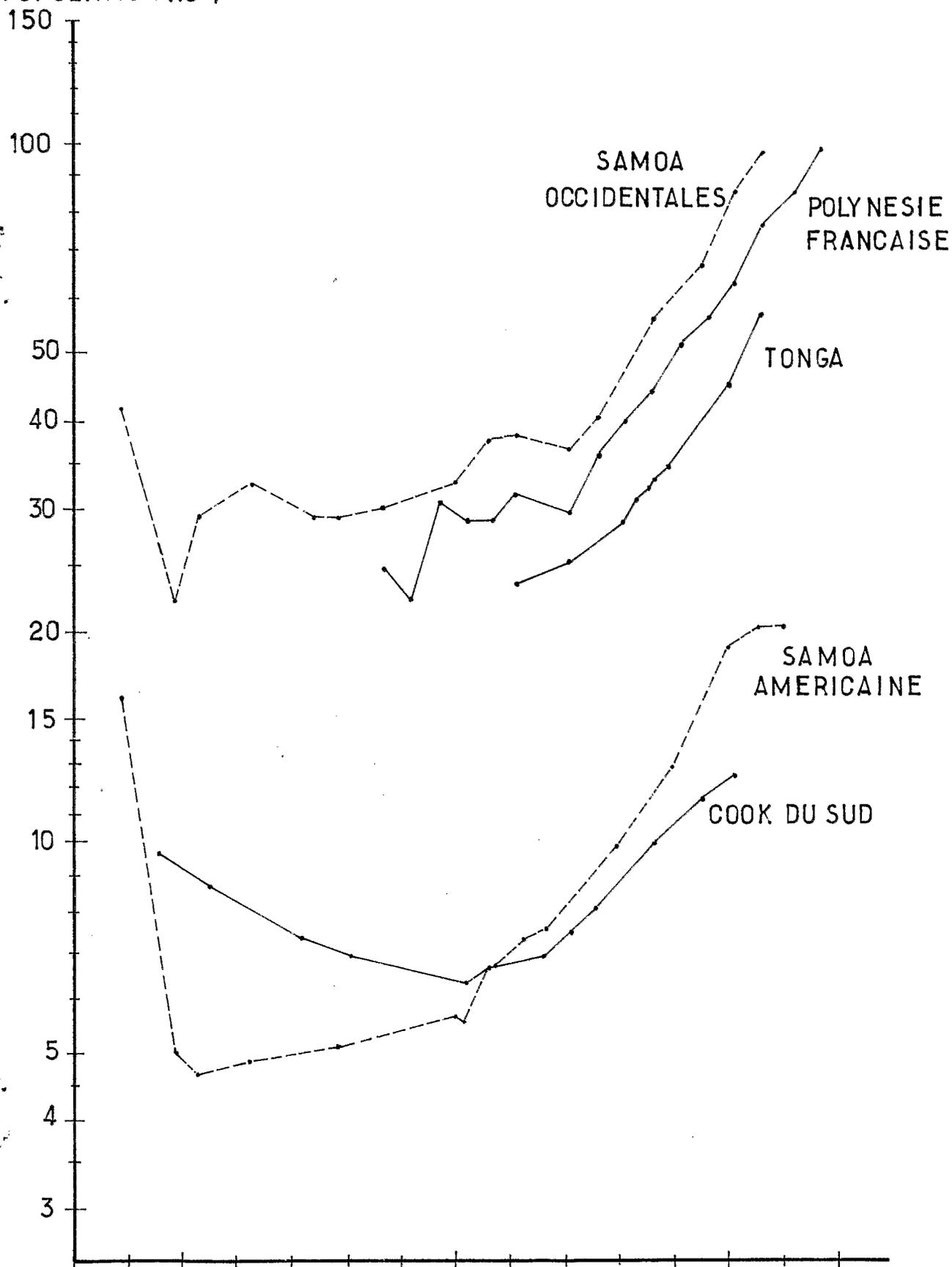


FIG.2_POPULATION DE QUELQUES PAYS DU PACIFIQUE SUD

La composition ethnique de la population est importante, mais elle est difficile à établir parce que la notion de métis "demi" est confuse (~~XX~~). On ne connaît pas le taux d'accroissement propre à chaque catégorie. La figure 3 résume ce que nous savons actuellement (d'après le recensement de 1962).

En regard de cette poussée démographique, quelle est la croissance économique du Territoire ? Pour fixer les idées, il est nécessaire de montrer l'évolution de quelques variables (figures 4 et 5).

Quelle est la signification de cette croissance ? L'INSDE qui effectue dans le Territoire les travaux de comptabilité nationale distingue entre l'économie naturelle : c'est-à-dire les moyens dont dispose la population pour subvenir à ses besoins et l'économie artificielle, c'est-à-dire les aspects économiques de l'activité du Centre d'expérimentation nucléaire (11) (salaires de main-d'œuvre, matériel et matières importées, services achetés localement par le personnel civil et militaire du Centre : par exemple, location de véhicules ou de logements par les militaires en permission...). Mais il est aussi "artificiel" de négliger les incidences économiques du Centre nucléaire du fait que la population en profite. Dans la mesure où les expérimentations atomiques sont provisoires, il est plus correct de parler de prospérité artificielle parce qu'éphémère s'il n'est pas créé d'ici la fin des expériences des activités de substitution.

Des figures précédentes, il ressort :

1^o que l'accroissement du revenu par tête, même atténué par l'inflation, est indéniable, mais :

2^o comme dans toute mutation trop rapide, il y a des différences de niveau des revenus qui se créent ;

3^o l'inflation porte les salaires et le coût de la vie à un niveau très élevé par rapport aux autres territoires du Pacifique (sauf ^{en} Nouvelle-Calédonie) et au reste du monde. Non seulement les prix des produits tahitiens ne sont pas concurrentiels sur le marché mondial mais encore ces produits sont à Tahiti même victorieusement concurrencés par les marchandises importées ;

4^o l'effet positif essentiel de cette élévation des revenus est l'augmentation considérable des moyens matériels de la population salariée. Il y a, depuis 1960, une augmentation de la population salariée. Cette augmentation est décrite dans la figure 6. Elle n'a été possible qu'à cause de la grande mobilité de la population ;

5^o le problème crucial va être dans les prochaines années d'éviter la récession, c'est-à-dire le chômage d'une population prolétarisée à outrance.

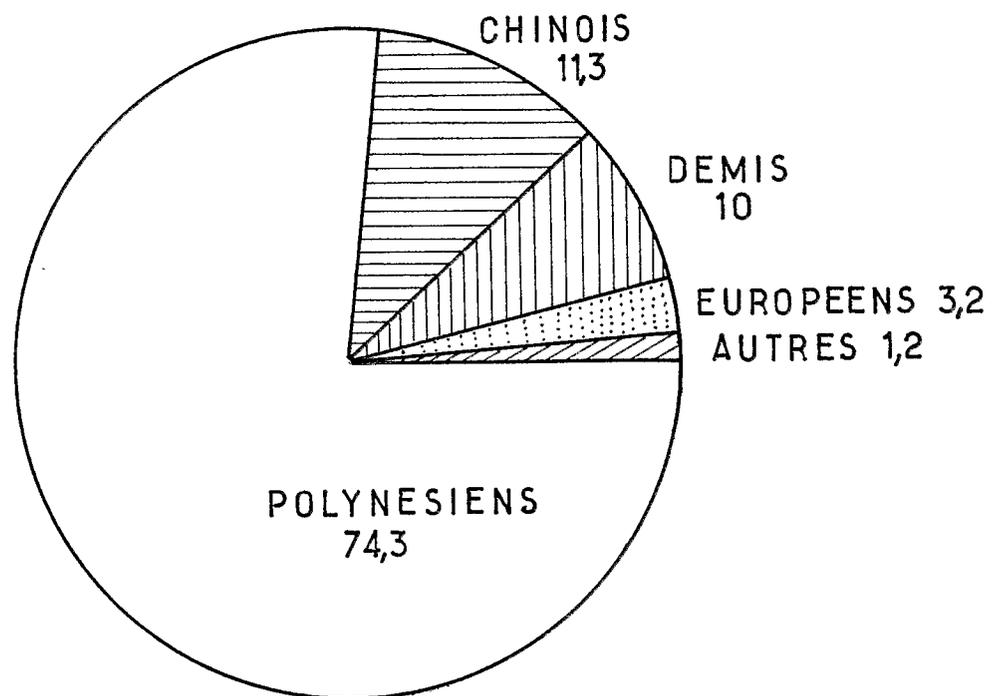


FIG.3_COMPOSITION ETHNIQUE DE LA POPULATION
EN POLYNESIE FRANCAISE (%)

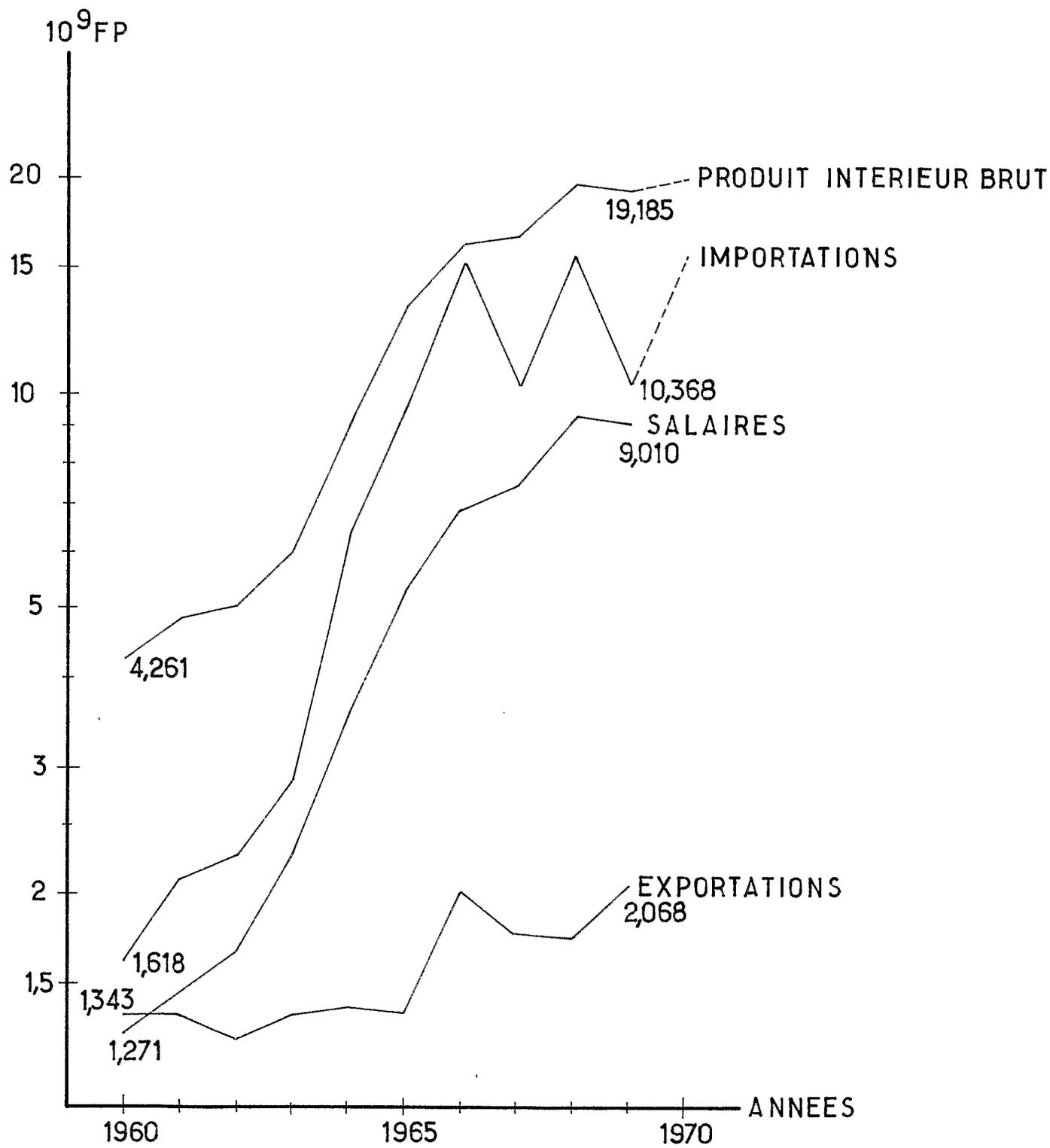


FIG.4_EVOLUTION ECONOMIQUE

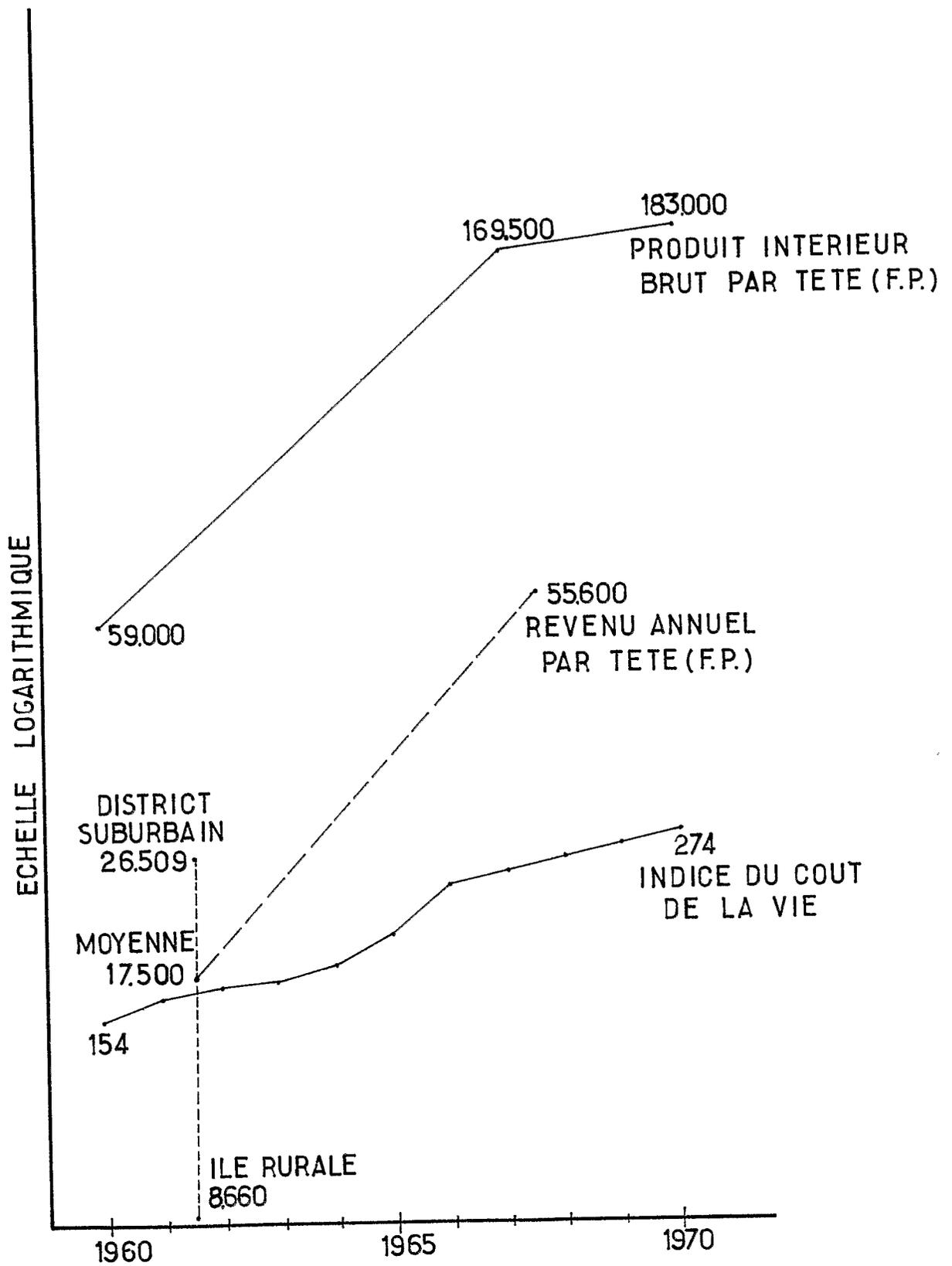


FIG.5_EVOLUTION ECONOMIQUE

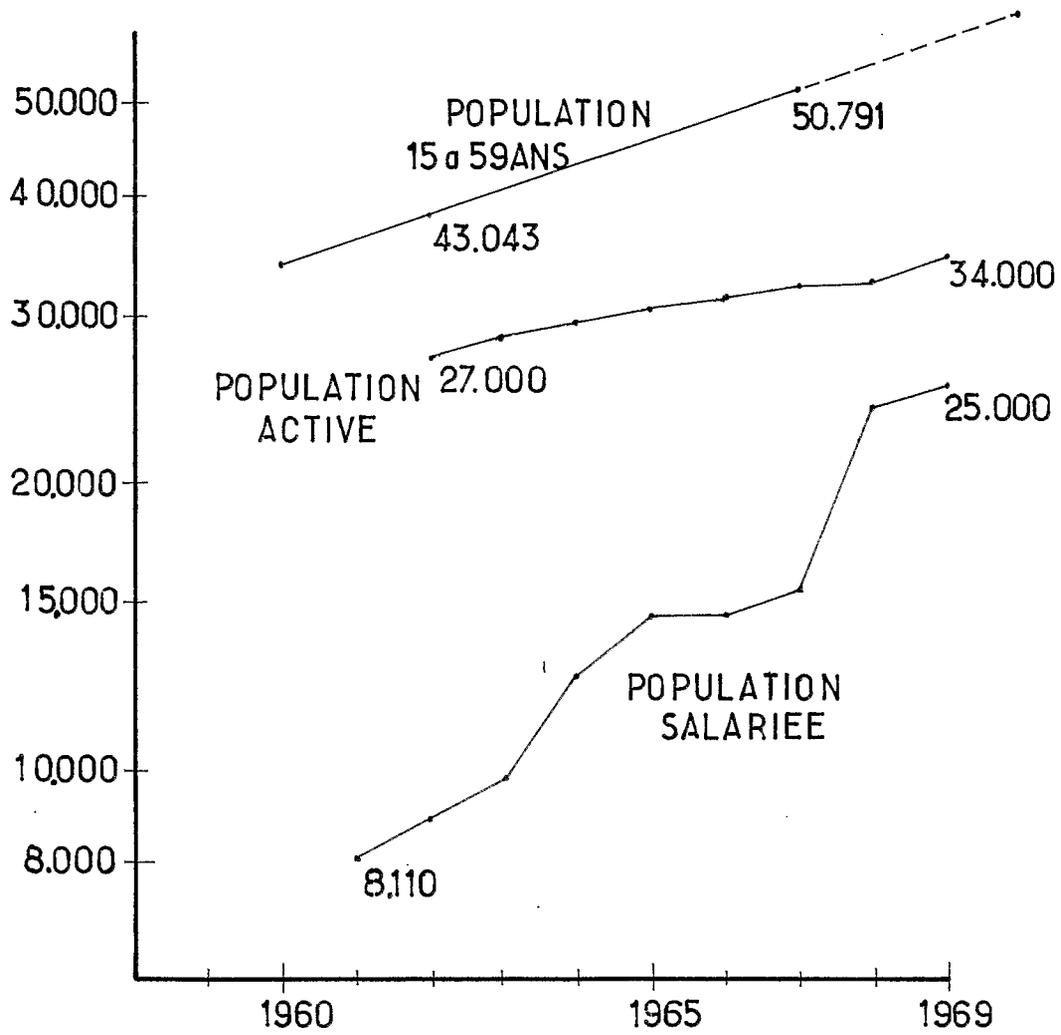


FIG.6_POPULATION ACTIVE ET EMPLOI

La mobilité.

On peut dire que la mobilité de la population est en Polynésie française un phénomène ancien et général. Cette mobilité est d'abord géographique : elle consiste pour un homme, un ménage, une maisonnée, une famille plus ou moins étendue à changer de résidence, soit de façon temporaire, soit de façon définitive. Il faut que les gens soient assez longtemps absents pour pouvoir dire qu'ils ont changé de résidence : plusieurs mois. Il est nécessaire si ce délai est plus court d'avoir d'autres critères de jugement : par exemple si les gens ont loué une maison dans leur nouvelle résidence (s'ils ne sont pas simplement hébergés par des parents), s'ils ont un emploi en ce lieu, si la personne qui est partie s'est mariée et que le couple s'est installé dans la nouvelle résidence. C'est par une enquête sur le passé que l'on peut arriver à saisir le phénomène et ses raisons.

P. Ottino est le premier chercheur à avoir dans ses travaux (12) La pêche au grand filet à Tahiti, 1964 ; Early atī of the Western Tuamotu, 1967 ; Adoption on Rangiroa Atoll, 1970) à avoir insisté sur le phénomène. Celui-ci peut être mesuré grossièrement par les recensements dans lesquels on demande à la population quelle est son lieu d'origine. Les états de la population qui sont établis aussi pour le contrôle médical de la lutte contre la filariose (13) permettent parfois de savoir que les gens ont habité à tel endroit durant telle période et aussi quelquefois de savoir d'où ils venaient et où ils sont partis. Mais ce sont les études de communautés qui donnent le plus de renseignements (tableau 2) :

- elles indiquent d'abord l'origine des gens qui y résident au moment de l'enquête,
- elles retracent ensuite les mouvements de la population et relatent leur motivation,
- l'étude des alliances matrimoniales est un indicateur de la mobilité et fournit un arrière-plan culturel au phénomène.

Il faut d'abord souligner cet arrière-plan culturel. Il y a une relation entre le système de mariage et la mobilité. En dehors de la prohibition du mariage entre les descendants d'un nombre réduit de générations, il n'y a pas de règle qui limite la liberté des individus ; par exemple il n'y a pas d'obligation ni à choisir son conjoint dans un groupe déterminé, ni à résider auprès d'un groupe ou d'un autre. Un autre exemple de cet arrière-plan culturel est le phénomène de l'adoption. C'est un facteur qui occasionne la mobilité des enfants dans la mesure où les parents biologiques ne résident pas auprès des parents adoptifs et cette mobilité pourra continuer lorsque ces enfants seront arrivés à l'âge adulte et s'étendre à leur propre famille.

Tableau 2 - Mobilité

	District	Iles (autres districts)	Archipels (autres îles)	Polynésie française (autres archipels)	Etranger
I. LIEU DE NAISSANCE DE LA POPULATION					
Tahiti - Papeete/Manuhoe 1962 (Kay)	0,41	0,08		0,51	
Paee 1962 (Fages 1968)	0,33	0,44	0,05	0,14	0,04
Punaauia 1967 (Fages 1968)	0,12	0,46	0,02	0,19	0,21
Moorea - Maharepa 1966 (Ravault)					
ensemble de la population	0,63	0,07	0,17	0,10	0,02
+ de 20 ans	0,45	0,08	0,21	0,18	0,08
Iles sous-le-Vent 1967 (Fages 1970)	0,51	0,17	0,19	0,11	0,02
II. MIGRATIONS					
Moorea 1962-1967 (Robineau)	0,29	0,05		0,66	
III. MARIAGE (Panoff 1962)					
	Deux époux dans le district		(1) 1 des époux dans le district	(1) Aucun des époux dans le district	
Tahiti - Vairao	0,29		0,57		0,14
Moorea - Teavaro	0,29		0,55		0,15
Iles sous-le-Vent Tahaa - Faaaha	0,10		0,59		0,31
Iles Australes - Tubuai. (1) Iles dans le cas des Australes	0,69		0,295		0,015

Le développement du travail salarié concentré principalement dans les centres urbains a été dans les dernières années une grande cause de la mobilité de la population. Par exemple, une crise de la vanille fit perdre à Moorea une fraction de sa population tandis que le développement touristique récent a fait compenser cette perte. Surtout le Centre nucléaire a suscité une activité qui a influé sur la mobilité. Trois types d'emplois y ont pu être distingués :

- l'emploi à Papeete qui a été l'occasion d'un déplacement de la famille ;
- l'emploi à Papeete pour lequel seul le travailleur se déplace, la famille demeurant au village. C'est la solution adoptée par les gens de Tahiti et de Moorea ;
- l'emploi sur les sites nucléaires : seul le travailleur se déplace et la famille demeure à sa résidence habituelle.

Comme la mobilité plonge ses racines dans le milieu social et culturel des habitants, elle constitue une prédisposition à réagir aux incitations économiques. L'exemple en est l'expansion économique de la Nouvelle-Calédonie et la migration actuelle des Tahitiens. En ce sens, elle est une réponse dans le sens de l'adaptation au blocage démo-économique qui peut résulter de la différence de croissance entre deux phénomènes : la croissance de la population et celle de son économie.

Migrations inter-insulaires et croissance urbaine.

Dans la dynamique démo-économique qui résulte de ces deux composantes, les migrations inter-insulaires et la croissance urbaines interviennent comme un paramètre supplémentaire qui modifie les données. Les figures 1 et 7 montrent, d'une part, l'évolution des migrations inter-insulaires dans le sens d'un dépeuplement progressif des archipels périphériques, et d'autre part, la croissance de l'agglomération. Le dépeuplement a atteint en premier lieu (quantitativement et dans l'ordre historique) les Tuamotu, puis les îles sous-le-Vent, enfin les Marquises et les îles Australes. Corrélativement, la croissance de l'agglomération s'accroît (tableau 3), et au détriment des archipels périphériques, et au détriment du reste de Tahiti.

Tableau 3 - Croissance urbaine

Aire urbaine	: 1936	: 1941	: 1946	: 1951	: 1956	: 1962	: 1967
Papeete	: 8456	: 11614	: 12428	: 15220	: 17288	: 19903	: 22278
<u>Benlieues</u> :	:	:	:	:	:	:	:
Faaa	:	:	: 1447	: 2045	: 2605	: 3681	: 6778
Pirae	:	:	: 965	: 1733	: 2487	: 4202	: 8429
Arue	:	:	:	: 1005	: 1478	: 2035	: 3778
Punaauia	:	:	:	:	: 1719	: 2424	: 2448
Paea	:	:	:	:	: 1507	: 2185	: 2919
Mahina	:	:	:	:	:	:	: 1694
Total Aire urbaine	: 8456	: 11614	: 14840	: 20 203	: 27104	: 34430	: 49324
% Croissance	:	: 0,37	: 0,28	: 0,36	: 0,34	: 0,27	: 0,43
% Croissance 1946-67	:	140 ou 6,66 par an					

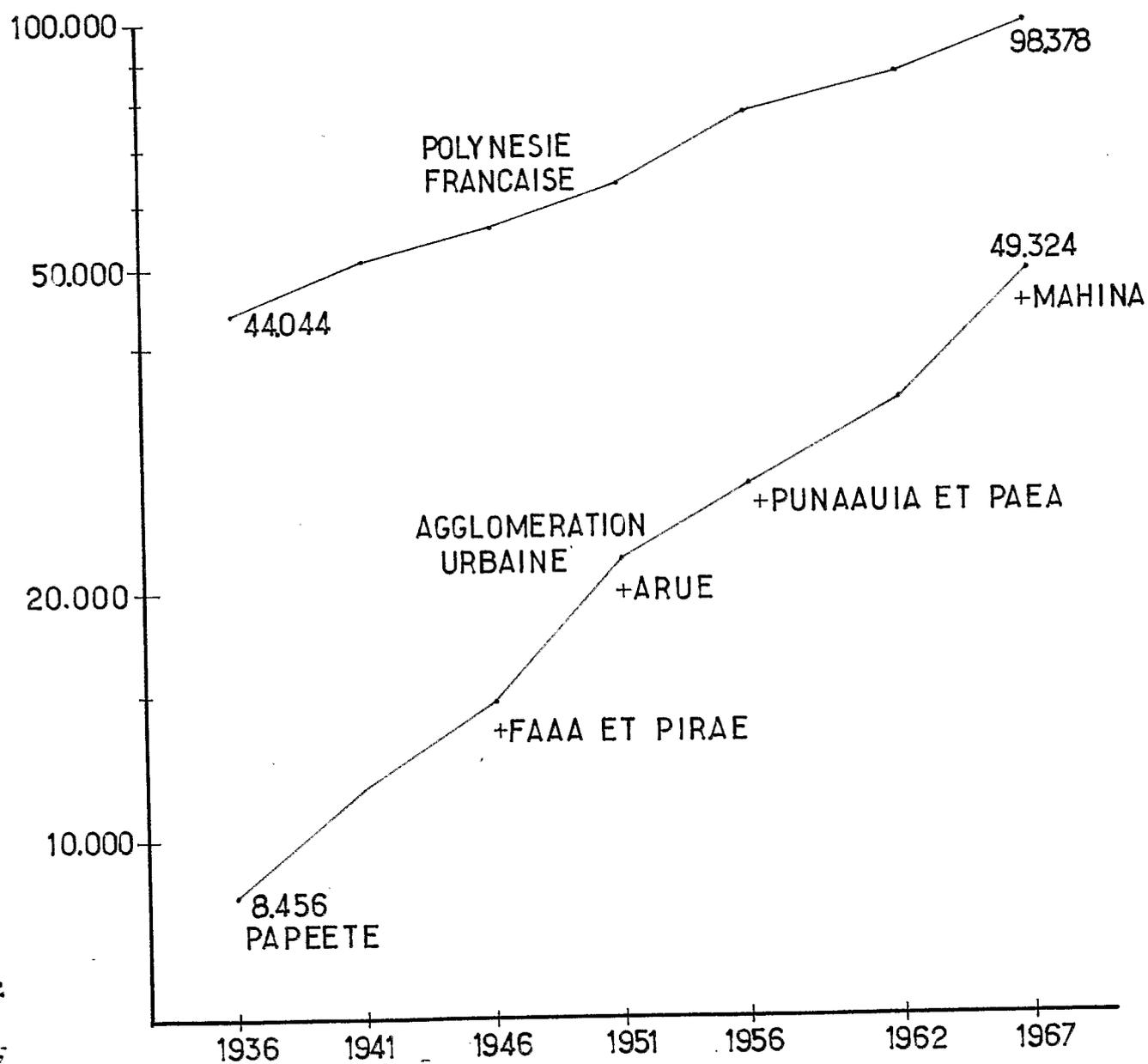


FIG.7_CROISSANCE DE L'AGGLOMERATION URBAINE DE PAPEETE

Les raisons profondes de cette évolution résident dans les difficultés à équiper les communautés rurales, notamment dans les archipels périphériques en fonction des besoins modernes de la population et dans le fait qu'on ne peut empêcher la ville d'être, par rapport à la campagne, le foyer de la vie moderne.

Conclusions.

La population de la Polynésie française a un taux d'accroissement considérable. La venue du Centre d'expérimentation, puis le développement économique récent de la Nouvelle-Calédonie ont fourni une solution économique provisoire à cause de la capacité d'adaptation des institutions sociales telles que la mobilité. Mais le phénomène supplémentaire de l'urbanisation et l'absence de ressources modernes, à l'exception du tourisme, constituent un important handicap pour la croissance économique future du Territoire.

N O T E S

- (1). MAC ARTHUR Norma, 1968, Island Populations of the Pacific, Canberra, Australian National University Press, Honolulu, University of Hawaii Press, XVI + 381 p., tableaux.
- (2). I.N.S.E.E., Institut National de la Statistique et des Etudes économiques, office gouvernement métropolitain spécialisé dans les opérations de recensement et les travaux de statistiques et de comptabilité économiques, Paris, 15 quai Branly (7°). Les taux d'accroissement auxquels il est fait référence ont été publiés dans :
 - Anonyme, 1960, République française. Territoire de la Polynésie française. Recensement général de la population (Décembre 1956), Paris, Service de Statistique chargé des Relations et de la Coopération avec les Etats d'outre-mer, 125 p., tableaux.
 - Institut National de la Statistique et des Etudes économiques, n.d., Résultats statistiques du recensement général de la population de la Polynésie française effectué le 9 novembre 1962, Paris, Imprimerie nationale, 240 p., tableaux, carte, figures.
- (3). FAGES Jean, 1968, A propos des résultats statistiques du recensement de 1962 en Polynésie française, Journal de la Société des Océanistes, Paris, n° 24, p. 77-95 .
- (4). Anonyme, n.d., Polynésie française. Résultats du dénombrement de la population effectué en 1967, n.l., Polynésie française. Service des Affaires Administratives.
- (5). FAGES Jean, 1970, Le dénombrement de la population de 1967 dans la circonscription des Iles sous-le-Vent, Papeete, O.R.S.T.O.M., mimeo, 59 p., tableaux.
- (6). Anonyme, 1969, Rénovation urbaine. Agglomération de Papeete, n.l., SCETCOOP, SETIL, p. 24.
- (7). Anonyme, n.d., Recensement de la Polynésie française 1971, n.l., RBB/ST, Polynésie française, Service du Plan, Section d'Etudes statistiques, mimeo, 9 p., tableaux.

- Anonyme, n.d., Enseignements sur l'Etude des mouvements naturels de la population en Polynésie française, n.l., RBB/ST, Polynésie française, Service du Plan, Section d'Etudes statistiques, mimeo, 4 p., tableaux.
- (8). Op. cit., p. 3.
- (9). Un premier dépouillement de l'état-civil pour les années 1962 à 1967 effectué par la Section d'Etudes statistiques du Territoire avait donné un taux moyen de 3,5, ce qui permettait d'inférer un doublement de la population en moins de vingt ans. C'est ce que j'ai écrit dans le livre Tahiti et Moorea publié par l'O.R.S.T.O.M. (ROBINEAU Cl., 1970, Contribution à l'étude de l'économie polynésienne, in FAGES et alii, op. cit., livre II, p. 3.
- (10). Idée exprimée par Fr. Ravault géographe au Centre ORSTOM de Papeete, au cours d'une discussion de travail, lors de l'élaboration de Tahiti et Moorea, op. cit.
- (11). Anonyme, n.d., Comptes économiques de la Polynésie française 1960-65, n.l., INSEE, p. 5.
- (12). OTTINO Paul, 1965, La pêche au grand filet à Tahiti, Paris, ORSTOM, Cahiers, Sciences humaines, N°2.
 - , 1967, Early 'ati of the Western Tuamotu in HIGHLAND Genevieve et alii (Ed.), Polynesian Culture History. Essays in Honor of Kenneth P. Emory, Honolulu, Hawaii, Bishop Museum Press, p. 451-481.
 - , 1970, Adoption on Rangiroa Atoll in Vern CAROLL (Ed.), Adoption in Eastern Oceania, Honolulu, University of Hawaii Press.
- (13). Etats disponibles à l'Institut de Recherches médicales Louis Malardé, Papeete.
- (14). FINNEY Ben R., 1965, Polynesian Peasants and Proletarians. Socio-Economic Change among the Tahitians of French Polynesia, Wellington, Polynesian Society Reprints Series N° 9, The Polynesian Society (Incorporated).